

Procès-verbal

Délibérations examinées en séance du 11 avril 2023



1. Désignation du secrétaire de séance
Approuvé à l'unanimité
 2. Adoption du PV de la réunion du 13/03/2023
Approuvé à l'unanimité
 3. Affectation du résultat de fonctionnement 2022 Commune
Approuvé à l'unanimité
 4. Vote des taux d'imposition 2023
Approuvé à l'unanimité
 5. Vote des subventions 2023
Approuvé à l'unanimité
 6. Vote du budget primitif Commune 2023
Approuvé à l'unanimité
 7. Refus d'achat par la Commune de la parcelle AC107 – Chemin des Pradous
Approuvé à l'unanimité
 8. Convention Etat/Commune : soutien au projet scolaire de l'école des deux fontaines « développer les softskills »
Approuvé à l'unanimité
- Décisions prises par M. le Maire en application de l'article L2122-22 4è du CGCT = néant

L'intégralité des délibérations peut être consultée en Mairie aux heures d'ouverture et sur le site <https://www.mairielemonteil43.fr>

Vu pour être affiché le 20/12/2022 conformément aux prescriptions des articles L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R121.9 du Code des Communes.

Le Maire,
Christophe PAL

Le secrétaire de séance
René BLANC

